



No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, ce quatorzième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier
Denis Lamy
Réjean Hivon
Claude Brouillette
Roland Auclair

Michelle Plante
Gilles Isabelle
Patrick Charlebois
Georgette Bazinet
Claude Alarie

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Virginie Deschambeault
Jean-Michel Hamelin
Denis Boudreault

LA COMMISSAIRE EHDAA

Nathalie Bellerose

SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani
Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Yvan Beauregard

Stéphane Ayotte

Sophie Houle

Élyse Giacomo

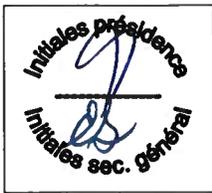
Directeur général
Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice par intérim du Service des
ressources financières
Directeur du Service des ressources
humaines
Directeur du Service des ressources
matérielles
Directrice des Services éducatifs, en
affectation temporaire
Secrétaire générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS



No. de résolution
ou annotation

Le directeur général, monsieur Luc Galvani, procède à l'assermentation de messieurs Denis Boudreault et Jean-Michel Hamelin ainsi que de madame Virginie Deschambeault, commissaires représentants du Comité de parents.

31-CC/18-11-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Patrick Charlebois, commissaire, participe à distance via la téléphonie à la réunion du 14 novembre 2018.

32-CC/18-11-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2018-10-10

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2018 et de l'adopter tel que rédigé.

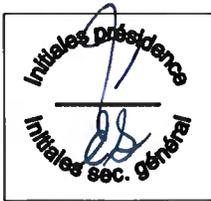
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Aucun.

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

- Visite de madame Sophie Houle, directrice des Services éducatifs en affectation temporaire, qui a procédé au lancement de consultation des « Services éducatifs dispensés dans les écoles primaires et secondaires - Année scolaire 2019-2020 », ainsi que des « Critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire - Année scolaire 2019-2020 ». Il a été également question de la procédure en cas d'intempéries et de la sécurité routière aux abords des écoles.
- Visite de monsieur Jacques Moore, directeur adjoint des Services éducatifs, qui a entretenu les parents au sujet du plan d'action sur le cannabis.
- Discussion sur les sorties et activités scolaires en lien avec le dossier des frais chargés aux parents.



No. de résolution
ou annotation

- Présentation des élus au Comité exécutif du Comité de parents : monsieur Denis Boudreault à la présidence, monsieur Yvan Major à la vice-présidence, monsieur Jean-Michel Hamelin à la trésorerie et madame Virginie Deschambeault au secrétariat.

33-CC/18/11/14

SUSPENSION DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

de suspendre la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSERMENTATION DE LA COMMISSAIRE REPRÉSENTANTE DES PARENTS D'ÉLÈVES HDAA

Le directeur général, monsieur Luc Galvani, procède à l'assermentation de madame Nathalie Bellerose, commissaire représentante des parents d'élèves HDAA.

34-CC/18-11-14

RETOUR À L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

la reprise de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Nathalie Bellerose prend son siège à 19h37.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

35-CC/18-11-14

RAPPORT ANNUEL 2017-2018 - PRÉSENTATION PUBLIQUE

CONSIDÉRANT le dépôt du Rapport annuel 2017-2018 élaboré en vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la présentation publique de ce rapport annuel tenue le 14 novembre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de prendre acte du Rapport annuel 2017-2018, de le rendre public sur le site internet de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et de mandater le secrétariat général pour en faire parvenir une copie au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

36-CC/18-11-14

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de continuer la séance à huis clos. Il est 20h33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

37-CC/18-11-14

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de retourner en séance publique. Il est 20h36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

38-CC/18-11-14

ÉTATS FINANCIERS 2017-2018

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique concernant le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT la publication le 24 octobre 2018 d'un avis public par la secrétaire générale conformément aux dispositions des articles 286 et de 287 de la susdite Loi;

CONSIDÉRANT l'étude du Comité de vérification à la séance du 9 octobre 2018 :

- Rencontre de l'auditeur indépendant et prise de connaissance des résultats de l'audit;
- Réception du document résultats 2017-2018;
- Présentation sommaire;
- Questionnement de certains éléments.

CONSIDÉRANT la présentation, l'analyse, l'étude et les discussions en Comité plénier le 10 octobre 2018 des états financiers;

CONSIDÉRANT les états financiers et le rapport dûment signés par l'auditeur indépendant soumis par le directeur général au Conseil des commissaires;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la présentation de ces documents par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à la présente séance;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

de prendre acte du dépôt des états financiers résumés de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy de l'exercice clos le 30 juin 2018, incluant le rapport des auditeurs indépendants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

39-CC/18-11-14

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LE MANDAT DE GESTION DE LA PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

CONSIDÉRANT la présentation faite de la demande de la Ville de Trois-Rivières adressée au Complexe multi-disciplinaire Les Estacades de poursuivre la gestion de la patinoire Bleu Blanc Bouge;

CONSIDÉRANT la résolution CA-17/2018-10-15 adoptée par les administrateurs du Complexe multi-disciplinaire Les Estacades;

CONSIDÉRANT la résolution CE-2018-0767 adoptée par le comité exécutif de la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, de la Ville de Trois-Rivières et du Complexe multi-disciplinaire Les Estacades à réaliser des projets communs qui serviront à toute la communauté;

CONSIDÉRANT que les élèves de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy bénéficieront directement de ces installations;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

d'adopter la résolution permettant au Complexe multi-disciplinaire Les Estacades de poursuivre le mandat de gestion de la patinoire Bleu Blanc Bouge au parc Cardinal-Roy pour l'année 2019.

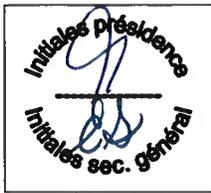
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40-CC/18-11-14

FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer les membres qui formeront le Comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique;



No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Conseil des commissaires
Le 14 novembre 2018

CONSIDÉRANT la Procédure d'élection applicable à la désignation des commissaires établie par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier les 3 octobre et 7 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de former un Comité exécutif composé du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire, des dix commissaires élus et du représentant du Comité de parents nommé à l'assemblée générale du Comité de parents, et ce, pour une année.

Monsieur Jean-Michel Hamelin demande le vote.

Le président, monsieur Claude Lessard, l'accorde suite à l'approbation de l'assemblée.

41-CC/18-11-14

DEMANDE DE VOTE SECRET

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de procéder à un vote secret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

42-CC/18-11-14

NOMINATION DE SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de nommer madame Ginette Masse et monsieur Laurent Cabana à titre de scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est demandé par monsieur Réjean Hivon, COMMISSAIRE, de divulguer les résultats du vote.

Le président, monsieur Claude Lessard, le divulgue :

- 6 pour;
- 9 contre.

La proposition de la résolution 40-CC/18-11-14 est

REJETÉE À LA MAJORITÉ

43-CC/18-11-14

FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT l'orientation prise par le Conseil des commissaires il y a quatre ans;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique (projet de Loi 105);

CONSIDÉRANT les discussions au Comité plénier du 7 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de former un Comité exécutif composé du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire, des dix commissaires élus, des trois commissaires représentants du Comité de parents et de la commissaire représentante des parents d'élèves HDAA, et ce, pour une année.

Monsieur Claude Alarie demande le vote.

Le président, monsieur Claude Lessard, l'accorde suite à l'approbation de l'assemblée.

44-CC/18-11-14

DEMANDE DE VOTE SECRET

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de procéder à un vote secret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

45-CC/18-11-14

NOMINATION DE SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de nommer madame Ginette Masse et monsieur Laurent Cabana à titre de scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est demandé par Suzanne Poirier, COMMISSAIRE, de divulguer le résultat du vote.

Le président, monsieur Claude Lessard, le divulgue :

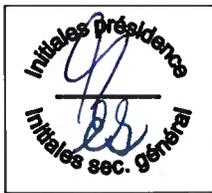
- 8 pour;
- 7 contre.

La proposition de résolution 43-CC/18-11-14 est adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

46-CC/18-11-14

DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de détruire les bulletins de vote des élections sur la formation du Comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

47-CC/18-11-14

**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES PARTENAIRES AU
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA - ANNÉE SCOLAIRE 2018-
2019**

CONSIDÉRANT l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la Commission scolaire doit instituer un Comité consultatif des services aux EHDAA;

CONSIDÉRANT la résolution 52-CC-98-09-09 établissant à deux le nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des EHDAA pouvant être nommés sur le Comité;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par madame Martine Quessy, directrice générale d'Autisme Mauricie et par madame Mylène Lemyre-Morissette, éducatrice spécialisée au CIUSSS MCQ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE DU COMITÉ
EHDAA,

de désigner madame Martine Quessy, directrice générale d'Autisme Mauricie et madame Mylène Lemyre-Morissette, éducatrice spécialisée au CIUSSS MCQ à titre de représentantes des organismes qui dispensent des services à des EHDAA sur le Comité consultatif des services aux EHDAA pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

48-CC/18-11-14

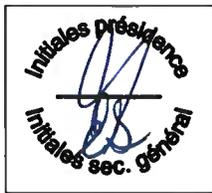
RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT le décret 753-2018 du Gouvernement du Québec adopté le 13 juin 2018, concernant le montant annuel maximal pouvant être versé à l'ensemble des membres du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires détermine, à l'intérieur du montant fixé par décret, les modalités en regard de la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE
PARENTS,



No. de résolution
ou annotation

d'adopter, tel que déposé, le tableau de répartition de la rémunération des commissaires 2018-2019 rétroactivement au 1^{er} juillet 2018, date de son application en vertu du décret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

49-CC/18-11-14

NOMINATION DE SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

de nommer madame Ginette Masse et monsieur Laurent Cabana comme scrutateurs, tel que le prévoit la Procédure d'élection applicable à la désignation des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50-CC/18-11-14

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

de nommer ROLAND AUCLAIR, CLAUDE LESSARD et DENIS BOUDREAU pour siéger au Comité de gouvernance et d'éthique jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51-CC/18-11-14

COMITÉ DE VÉRIFICATION

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de nommer CLAUDE ALARIE, GEORGETTE BAZINET et JEAN-MICHEL HAMELIN pour siéger au Comité de vérification jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
52-CC/18-11-14

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de nommer GILLES ISABELLE, DENIS LAMY, CLAUDE LESSARD et DENIS BOUDREAULT pour siéger au Comité des ressources humaines jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

Madame Suzanne Poirier demande le vote.

Le président, monsieur Claude Lessard, l'accorde suite à l'approbation de l'assemblée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le Commissaire, monsieur Claude Alarie, est dissident.

53-CC/18-11-14

COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION CONCERNANT UN ÉLÈVE

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de nommer MICHELLE PLANTE, ROLAND AUCLAIR et VIRGINIE DESCHAMBEAULT pour siéger au Comité de révision d'une décision concernant un élève jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

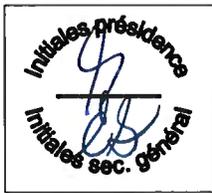
54-CC/18-11-14

COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,



No. de résolution
ou annotation

de nommer CLAUDE LESSARD, PATRICK CHARLEBOIS, GILLES ISABELLE et ROLAND AUCLAIR pour siéger au Comité d'appréciation du rendement de la Direction générale jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

55-CC/18-11-14

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

de nommer CLAUDE ALARIE et CLAUDE BROUILLETTE pour siéger au Comité consultatif de transport jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

56-CC/18-11-14

COMITÉ CULTUREL

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BOUDREAU, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de nommer VIRGINIE DESCHAMBEAULT pour siéger au Comité culturel jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

57-CC/18-11-14

COMITÉ SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,



No. de résolution
ou annotation

58-CC/18-11-14

de nommer PATRICK CHARLEBOIS pour siéger au Comité sur les saines habitudes de vie jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ DU PRIX DES COMMISSAIRES À LA SOIRÉE RECONNAISSANCE

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

de nommer CLAUDE BROUILLETTE, ROLAND AUCLAIR et VIRGINIE DESCHAMBEAULT pour siéger au Comité du Prix des commissaires à la soirée Reconnaissance jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

59-CC/18-11-14

COMITÉ LAB-ÉCOLE

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires au sein des comités de travail pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de nommer GEORGETTE BAZINET pour siéger au Comité Lab-École jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

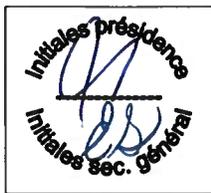
60-CC/18-11-14

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMPLEXE MULTI-DISCIPLINAIRE LES ESTACADES

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des membres du Conseil des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires aux conseils d'administration de divers organismes sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT les enjeux particuliers et le suivi des dossiers au regard du Conseil des commissaires et des organismes;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

de nommer CLAUDE ALARIE, GILLES ISABELLE et PATRICK CHARLEBOIS, représentants du Conseil des commissaires pour siéger au conseil d'administration du Complexe multi-disciplinaire Les Estacades jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

61-CC/18-11-14

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'U.R.L.S.

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des membres du Conseil des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires aux conseils d'administration de divers organismes sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT les enjeux particuliers et le suivi des dossiers au regard du Conseil des commissaires et des organismes;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de nommer PATRICK CHARLEBOIS, représentant du Conseil des commissaires pour siéger au conseil d'administration de l'U.R.L.S. jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

62-CC/18-11-14

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TGV NET

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des membres du Conseil des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires aux conseils d'administration de divers organismes sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

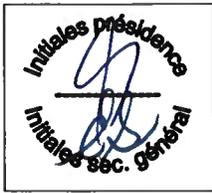
CONSIDÉRANT les enjeux particuliers et le suivi des dossiers au regard du Conseil des commissaires et des organismes;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE DESCHAMBEAULT, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de nommer ROLAND AUCLAIR, représentant du Conseil des commissaires pour siéger au conseil d'administration de TGV NET jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
63-CC/18-11-14

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CULTURE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des membres du Conseil des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires aux conseils d'administration de divers organismes sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT les enjeux particuliers et le suivi des dossiers au regard du Conseil des commissaires et des organismes;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

de nommer VIRGINIE DESCHAMBEAULT, représentante du Conseil des commissaires pour siéger au conseil d'administration de Culture Trois-Rivières jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

64-CC/18-11-14

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAÎTRISE DU CAP

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des membres du Conseil des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires aux conseils d'administration de divers organismes sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT les enjeux particuliers et le suivi des dossiers au regard du Conseil des commissaires et des organismes;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de nommer CLAUDE BROUILLETTE, représentant du Conseil des commissaires pour siéger au conseil d'administration de la Maîtrise du Cap jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

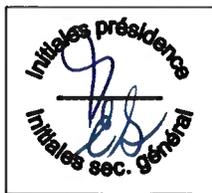
65-CC/18-11-14

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des membres du Conseil des commissaires pour représenter le Conseil des commissaires aux conseils d'administration de divers organismes sur le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT les enjeux particuliers et le suivi des dossiers au regard du Conseil des commissaires et des organismes;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de nommer PATRICK CHARLEBOIS, représentant du Conseil des commissaires pour siéger au conseil d'administration du Cégep de Trois-Rivières jusqu'à la prochaine formation des comités prévue en 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

66-CC/18-11-14

DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

de détruire les bulletins de vote des élections aux différents Comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

67-CC/18-11-14

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE MASKINONGÉ POUR UN ABRIBUS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE DE L'ÉCOLE BELLE-VALLÉE

CONSIDÉRANT la demande reçue de la municipalité de Maskinongé afin d'utiliser une partie du terrain de l'école Marie-Immaculée de l'école Belle-Vallée pour l'installation d'un abribus;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Commission scolaire du Chemin-du-Roy d'accéder à cette demande sans affecter la poursuite de sa mission;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

d'autoriser la municipalité de Maskinongé à utiliser une partie du terrain de l'école Marie-Immaculée de l'école Belle-Vallée afin d'y installer un abribus pour le transport collectif :

- conditionnellement à la production d'un certificat d'assurance responsabilité d'une couverture minimale de 5 000 000 \$ mentionnant la Commission scolaire du Chemin-du-Roy à titre d'assuré additionnel;
- sous réserve de tout changement de vocation de ce terrain dans le futur et seulement pour la durée où la Commission scolaire du Chemin-du-Roy demeurera propriétaire du terrain;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

Madame Suzanne Poirier quitte son siège à 21h46.

68-CC/18-11-14

CHANGEMENT DE NOM - PARC DE L'ÉCOLE D'ALIMENTATION ET D'HÔTELLERIE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BEL-AVENIR

CONSIDÉRANT la demande du Centre social récréatif Saint-Sacrement de renommer le parc de l'École d'alimentation et d'hôtellerie en l'honneur de monsieur Roland Thibeault, décédé en novembre 2017;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil des commissaires de reconnaître l'engagement communautaire de monsieur Roland Thibeault;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

d'appuyer la demande de changement de nom du parc de l'École d'alimentation et d'hôtellerie du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir en l'honneur de monsieur Roland Thibeault;

d'autoriser la Direction générale à faire les démarches nécessaires auprès des partenaires concernés;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

69-CC/18-11-14

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DE L'ÉCOLE SAINT-LÉON DE L'ÉCOLE DE YAMACHICHE-SAINT-LÉON

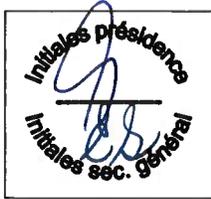
CONSIDÉRANT la demande reçue de la municipalité régionale de comté de Maskinongé afin d'utiliser une partie du terrain de l'école Saint-Léon pour l'installation d'un cabinet de fibre optique;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Commission scolaire du Chemin-du-Roy d'accéder à cette demande sans affecter la poursuite de sa mission;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,



No. de résolution
ou annotation

d'autoriser la municipalité régionale de comté de Maskinongé à utiliser une partie du terrain de l'école Saint-Léon de l'école de Yamachiche-Saint-Léon afin d'y installer un cabinet de fibre optique;

Conditionnellement à la production d'un certificat d'assurance responsabilité d'une couverture minimale de 5 000 000 \$ mentionnant la Commission scolaire du Chemin-du-Roy à titre d'assuré additionnel;

Sous réserve de tout changement de vocation de ce terrain dans le futur et seulement pour la durée où la Commission scolaire du Chemin-du-Roy demeurera propriétaire du terrain;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70-CC/18-11-14

FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION - GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF À L'ACADÉMIE LES ESTACADES

CONSIDÉRANT le Règlement de certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les discussions au Comité plénier du 7 novembre 2018;

CONSIDÉRANT la Politique de dotation des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

de former un Comité de sélection pour procéder au comblement du poste de gestionnaire administratif, en respect de la Politique de dotation des ressources humaines et de nommer CLAUDE ALARIE à titre de commissaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Suzanne Poirier reprend son siège à 21h48.

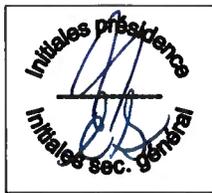
71-CC/18-11-14

FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION - COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE AU TRANSPORT SCOLAIRE ET À L'ORGANISATION SCOLAIRE DU PRIMAIRE

CONSIDÉRANT le Règlement de certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les discussions au Comité plénier du 7 novembre 2018;

CONSIDÉRANT la Politique de dotation des ressources humaines;



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de former un Comité de sélection pour procéder au comblement du poste de coordonnateur(trice) au transport scolaire et à l'organisation scolaire du primaire, en respect de la Politique de dotation des ressources humaines et de nommer CLAUDE LESSARD à titre de commissaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

72-CC/18-11-14

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE TRANSPORT SCOLAIRE INTÉGRÉ AVEC LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement sur le transport des élèves découlant de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, a. 453 et 454);

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente de transport en juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la responsable du Service du transport;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

d'adopter l'entente de transport scolaire intégré avec la Société de transport de Trois-Rivières pour l'année 2018-2019, soumise aux membres du Conseil des commissaires et faisant partie intégrante de la présente résolution;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

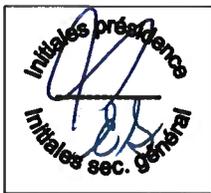
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

9 novembre 2018 : Inauguration du parc-école de l'école de la Source.

13 novembre 2018 : - Conférence de presse pour la présentation du rapport annuel 2017-2018 à l'école Sainte-Thérèse.

- Inauguration du parc-école de l'école Rinfret de l'école Belle-Vallée.



No. de résolution
ou annotation

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune.

73-CC/18-11-14

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX MEMBRES DU PERSONNEL DU COMPLEXE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS

CONSIDÉRANT l'incident survenu le 2 novembre 2018 au Complexe sportif Alphonse-Desjardins et nécessitant l'utilisation du défibrillateur;

CONSIDÉRANT l'initiative du Directeur général du Complexe sportif Alphonse-Desjardins de procéder à l'achat d'un nombre supérieur de défibrillateurs à ce qui est recommandé par la réglementation vu la nature et la superficie de ses installations;

CONSIDÉRANT la coordination et le savoir-faire de tout le personnel présent dans le traitement de cette situation qui aurait pu avoir de graves conséquences;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

de féliciter les membres du personnel du Complexe sportif Alphonse-Desjardins pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve lors de cet incident.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h51, CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.


CLAUDE LESSARD
LE PRÉSIDENT


ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE